



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 6 AVRIL 1985

N° 296

PRIX : ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F 00

Editorial

CONTRE LA CRISE ET SES CONSEQUENCES, UNE SEULE REPONSE VALABLE POUR LES TRAVAILLEURS : OFFENSIVE ORGANISEE CONTRE LES CAPITALISTES !

Comme l'a dit un représentant des patrons à la radio, la crise est là. Elle frappe les Antilles avec un certain décalage par rapport à la France.

C'est à dire qu'aux chômeurs et à tous les pauvres qui étaient déjà, depuis des années, hors du circuit économique, vont s'ajouter ceux que la crise va créer.

En particulier, les moyennes et petites entreprises (ce qu'on appelle les MPI), licencient de plus en plus. Leurs propriétaires réduisent leurs affaires, investissent moins.

Mais c'est aussi dans les services publics que la crise fait son effet. Peu ou pas d'embauche dans cette branche, problèmes graves de gestion dans les hôpitaux etc...

Le gouvernement de Mitterrand a si bien géré au service de la bourgeoisie que les travailleurs subissent eux entièrement les effets de la crise.

L'économie des Antilles est très fragile et ne vaut que par les «transferts publics» c'est à dire l'argent dépensé dans le secteur public pour les salaires des fonctionnaires, l'équipement et les allocations sociales.

Toute stagnation ou diminution de ceux-ci entraînent de graves problèmes dans le reste de l'économie.

C'est un peu cela qui arrive aujourd'hui. Il y a une relative baisse du pouvoir d'achat qui se ressent dans le commerce.

Pour les travailleurs, il n'a qu'un moyen d'éviter d'être les victimes de la crise : se battre et imposer les solutions conformes à leurs intérêts.

S'opposer au frein sur les salaires, aux licenciements ! Exiger des investissements de l'Etat dans les services publics actuellement en passe de dégradation pour certains. Tout cela n'est possible que par la lutte d'ensemble des travailleurs et non au coup par coup, entreprise par entreprise.

Il faut un plan de lutte, tous ensemble. Il faut déterminer les voies et les buts d'une offensive des travailleurs. Il faut ouvrir dans toutes les entreprises une discussion dans et hors des syndicats sur ces problèmes.

Les travailleurs ne doivent pas accepter d'être jetés dans le chômage et la misère sans se battre, sans se donner les moyens d'imposer aux capitalistes leurs propres solutions à la crise.

Et la preuve qu'une telle lutte

Suite p 4

Guadeloupe

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES DERNIERES COLONIES FRANÇAISES

AU PROFIT DES COLONISES, OU AU PROFIT DE L'U.P.L.G. ?

A partir du 5 avril 1985, jusqu'au dimanche 7, se tiendra une conférence internationale des dernières colonies françaises, organisée par l'UPLG.

Cette conférence avant même d'être commencée, a suscité un certain nombre de commentaires dans la presse et dans la population. Dans la population, beaucoup de gens considèrent comme une bonne chose, le fait d'organiser une conférence internationale pour dénoncer l'existence même du statut colonial dans les sept derniers territoires directement administrés par l'impérialisme français. Du reste, la réaction de l'impérialisme français a été une réaction typiquement colonialiste, montrant bien que nous vivons dans une colonie, où une simple réunion, un rassemblement dans des lieux, privés du reste, est gé-

née et à peine tolérée par le pouvoir.

L'idée de coordonner des luttes dans toutes les colonies françaises, elle aussi recueille un certain assentiment et il apparaît évident qu'il sera plus difficile à l'impérialisme français de réprimer durement des luttes qui se mèneraient aux quatre coins de la terre, parce que son appareil militaire n'y suffirait pas. Parce que, outre les colonies directement administrées, l'impérialisme doit faire le gendarme dans un certain nombre d'anciennes colonies d'Afrique, où il pille des richesses importantes et protège les intérêts de grands trusts de l'arachide, du bois etc... ou de produits miniers. Si bien qu'il doit conserver des troupes prêtes à intervenir au Gabon, au Tchad, en Centre Afrique, et on l'a vu lors de l'affaire de Kolwesi, même au Zaïre. A-

joutons à cela qu'en France même, il lui est indispensable de conserver suffisamment de forces pour faire respecter l'Etat bourgeois aux travailleurs, aux exploités, en cas de mécontentement grave.

L'impérialisme français a toujours manifesté une très grande hostilité à toute idée de coordination des mouvements anti-colonialistes des pays situés sous sa domination. C'est dire que, si cette simple conférence, aux objectifs pourtant très limités, suscite tant d'animosité de la part d'un gouvernement soi-disant de gauche, un véritable internationalisme, au sens réel et profond du mot, dans la lutte des opprimés, le mettra dans un véritable embarras, et plus tard dans un véritable désarroi.

Suite p 4

Martinique

POURSUITE DE LA GREVE A LA SOFECA

TOUS AU GALA DE SOUTIEN LE 13 AVRIL !



Les ouvriers de la SOFECA sont entrés maintenant dans leur troisième mois de grève. Et après que Despointes ait envoyé des lettres de licenciements à 15 grévistes sur 17, il les traîne devant les tribunaux parce qu'ils empêcheraient les clients éventuels de pénétrer dans l'entreprise !

Or, il faut savoir qu'à la SOFECA,

il y a en permanence des vigiles, avec même des chiens de garde ! Les travailleurs sont à côté de l'atelier. Jusqu'à maintenant, nulle menace n'a été proférée envers quelque client que ce soit, pour la simple raison que les ouvriers n'ont aucun problème avec les clients, alors qu'ils en ont un, bien réel, avec Philippe Huvques-Despointes. et Blan-

caneaux.

Ce qui enrage Despointes, c'est qu'aucun des ouvriers n'a accepté son licenciement. Seuls deux non-grévistes travaillent, et ils ne peuvent pas faire la tâche de 20 personnes. Et le moral n'est pas si haut chez eux, car malgré la présence des vigiles, c'est chez Peugeot que les non-grévistes prennent leur poste, tandis que les cadres sont plus souvent absents que présents : on les comprend, il n'y a rien à faire, quand les ouvriers ne sont pas là.

Les grévistes tiennent donc bon et sont surtout maintenant en train de préparer un gala de soutien qui est un moyen pour eux de populariser leur combat.

Ce gala aura lieu le samedi 13 avril à la salle Mahaut au Lamentin, avec le concours d'artistes comme Duverger, Patrick le Magicien ou Lomstrom Théâtre.

Ce sera donc une occasion pour les travailleurs et la population laborieuse de venir porter un soutien actif aux grévistes de la SOFECA qui se sont dressés contre l'arbitraire de Despointes et de Blancaneaux.

TOUS AU GALA DE SOLIDARITE AVEC CEUX DE LA SOFECA LE SAMEDI 13 AVRIL A LA SALLE MAHAUT AU LAMENTIN

BASSE-TERRE PROVOCATIONS D'UN CRS D'EXTREME-DROITE

Ce sont les Blancs que lui et le Front National mettent en danger !

Un CRS de Basse-Terre a été interpellé et placé en garde à vue, la semaine dernière car, selon un de ses collègues, il avait incendié sa propre voiture dans l'enceinte de la caserne de CRS. Ce CRS est par ailleurs membre du Front-National et l'on peut aisément deviner les raisons de son geste : faire passer l'incendie du véhicule pour un attentat.

Voilà qui lève un coin du voile sur non seulement le rôle de certains CRS en Guadeloupe, mais encore sur les agissements du Front-National. Les deux étant plus souvent liés qu'on le croit. Bon nombre de policiers blancs, gendarmes, CRS sont aussi membres de cette organisation d'extrême droite.

Cette organisation pourrait être, en tout cas il est permis de le penser, à l'origine de certaines provocations dans le pays, de manière à accroître la répression contre les militants d'extrême gauche.

De là à dire que chaque attentat est à coup sûr une provocation de l'extrême droite, nous ne nous y risquons pas. Depuis un certain temps, le Front-National, organisation de Jean-Marie Le Pen tente de s'implanter dans nos pays. Ayant déjà une présence relativement importante en Nouvelle-Calédonie, c'est maintenant en Martinique et en Guadeloupe que cette organisation envoie ses militants. Leur rôle est de susciter un mouvement hostile à toute progression des idées révolutionnaires et des idées nationalistes.

Anciens parachutistes d'Indochine, ou d'Algérie, anciens de l'OAS (organisation de l'armée secrète qui pratiquait le terrorisme à la fin de la guerre d'Algérie, pour le maintien de la France), anciens tortionnaires, nostalgiques de la belle époque du colonialisme, les membres du Front-National n'hésitent pas à certaines périodes à s'en prendre violemment aux militants d'extrême gauche, aux locaux de leurs organisations.

Pour l'instant, ici, ils se contentent de souffler sur la braise pour emmener le gouvernement à réprimer plus durement. Mais si demain, le sentiment national devait s'exprimer plus fortement

dans les soi-disant «DOM» et «TOM», cette organisation n'hésiterait peut-être pas comme ses membres l'ont fait naguère en Algérie et actuellement en Nouvelle-Calédonie à jouer la carte «ultra» en s'appuyant sur tous ceux qui dans le pays sont blancs, békés, Européens travaillant ici, etc.. Ce en quoi, ceux-ci feraient une lourde erreur. Car cette couche de la population étant archi-minoritaire n'aurait aucune chance de pouvoir parader comme les réactionnaires de Nouvelle-Calédonie. D'un autre point de vue, les Blancs ont tout intérêt à se démarquer du Front-National pour préserver leur possibilité de continuer à vivre en Guadeloupe, y compris après l'indépendance. Car ce serait une lourde erreur de leur part de croire qu'ils pourront empêcher une telle évolution. C'est aujourd'hui que eux et leurs enfants doivent dire en quoi ils pourront contribuer à l'évolution et au progrès d'une Guadeloupe indépendante. Qu'ils rejettent les réactionnaires à tout crin, les nostalgiques de l'OAS, les CRS, racistes de passage qui ne peuvent qu'être des mauvais conseillers, mais qui ne seront plus là pour être les «payeurs».

Dans une Guadeloupe indépendante il y aura de la place pour la minorité blanche. Mais elle doit savoir que la majorité des Noirs, les exploités, les pauvres lutteront pour édifier une société nouvelle, sans exploitation.

Tout Blanc qui est progressiste non raciste doit dire sans détour qu'il acceptera de vivre dans un pays dirigé par la majorité noire, où des garanties sérieuses seront offertes à la minorité blanche de voir ses droits de citoyens respectés.

La minorité blanche, et même les Blancs Européens peuvent apporter beaucoup à notre peuple dans une réelle fraternité retrouvée. Mais le point de départ, c'est de mettre fin au racisme officiel, au pouvoir blanc. Un Etat démocratique contrôlé par la majorité des Noirs pauvres permettra à tous les hommes et femmes de vivre ici sans pâtir de leur différence de couleur de peau.

GUADELOUPE

JACQUES CANNEVAL VICTIME D'INTOLERABLES PRESSIONS

Après les révélations faites par Jacques Canneval, journaliste à RCI sur l'affaire de la Sodeg et mettant en cause notamment Philippe Audebert Directeur des Ets Antilles Automobile et Raymond Vivies ex-conseiller général (arrêtés et emprisonnés à Pointe-à-Pitre), force tracasseries lui furent infligées. Interpellé, Canneval fut interrogé au commissariat central de Pointe-à-Pitre où on lui demanda de fournir ses sources.

Le journaliste de RCI refusa de les communiquer en vertu du secret professionnel et de la déontologie de sa profession. Libéré après quelques heures, Canneval informa les auditeurs de RCI. On peut aussi imaginer toutes les autres formes de pression qu'il a dû subir : menaces, coups de téléphone anonymes

ou non, probablement des milieux d'affaires, du lobby colonial, destinés à faire taire.

Canneval s'est néanmoins déclaré décidé à exercer son métier en toute liberté et à poursuivre son style de journalisme qu'il qualifie lui-même de «journalisme d'enquête et d'investigation», quels que soient les gens mis en cause.

Le lobby colonial du pays, habitué à faire taire bien d'autres, a cru pouvoir faire de même avec ce journaliste.

Mais les temps changent. Et c'est tout à l'honneur de journalistes comme Canneval de faire éclater au grand jour avec dossiers à l'appui une affaire que depuis près de cinq ans on essaie d'étouffer parce qu'elle mettrait en cause du beau-monde de la finance et de la politique locales.

JUSTICE : DEUX POIDS, DEUX MESURES

Guadeloupe

Communiqué du comité de vigilance de l'hôpital.

TRAVAILLEURS HOSPITALIERS

Nous avons appris que 2 camarades de l'hôpital ont été arrêtés, perquisitionnés et interrogés par les policiers.

Et, aujourd'hui, ils ont été inculpés, l'un sous contrôle judiciaire, l'autre en liberté provisoire.

Mais, le procureur de la République, Monsieur BEC, a décidé de faire appel de la décision du juge et veut obtenir leur incarcération.

Nous organisons une réunion d'information le mercredi 3 avril à 13 heures à la Cafétéria, avec comme ordre du jour :
- Explication de l'un des camarades sur ce qui leur est arrivé.
- Dispositions à prendre pour soutenir ces camarades face à la justice coloniale.

Le Comité de vigilance.

GUADELOUPE :

LE SEJOUR DE AUDEBERT ET VIVIES A LA PRISON DE POINTE-A-PITRE A ETE COURT

Le procureur de la République a finalement réussi à faire libérer Philippe Audebert et Raymond Vivies.

En effet la chambre d'accusation de Basse-Terre, malgré l'importance de l'affaire s'est prononcée pour une libération provisoire. Dans cette société les «gros», lorsqu'ils se sont mal débrouillés dans leurs trafics et que, ce qui arrive rarement, ils tombent dans les mains de la justice, subissent un traitement qui on le voit leur permet de ne pas moisir en prison !

Dans l'affaire qui a conduit Philippe Audebert et Raymond Vivies en prison le mercredi 27 mars, seul le petit côté du voile semble avoir été soulevé. Il ne s'agit nullement, pour l'instant d'une affaire liée au détournement de plusieurs milliards de francs à la SODEG.

Il s'agirait de trafics réguliers qui se faisaient entre le gérant de la société Antilles-Automobiles et Raymond Vivies, agent commercial.

Ce dernier se chargeait de placer des automobiles Renault, dans des municipalités par exemple, et percevait une commission pour cette démarche commerciale. Mais il semble que la commission perçue par Vivies dépassait de loin celle qui était facturée ou il percevait aussi des commissions sur des voitures qu'il n'avait pas vendues. En langage courant, Vivies est accusé d'avoir perçu des «dessous de table» qui ne figurent pas dans la comptabilité d'An-

tilles-Automobiles. De son côté Audebert est accusé d'avoir détourné du fisc l'argent remis à Vivies.

Les sommes mises en cause atteindraient la somme de 80 millions de centimes.

Les deux hommes ont été inculpés par un juge d'instruction et mis sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre. Beaucoup de travailleurs ont d'ailleurs remarqué «l'élégance» avec laquelle Ph. Audebert était conduit en prison, encadré simplement de deux policiers en civil blancs. Lorsqu'il s'agit de jeunes noirs, ou de militants politiques, ils apparaissent à l'issue de la garde à vue, enchaînés, linge plus ou moins défilé voire déchiré et ils sont emmenés entourés de nombreux CRS ou gardes mobiles armés. Et ils ont droit à la une de France-Antilles !

Mais une autre chose est frappante dans le comportement des hommes de loi autour de cette affaire.

C'est la petite guerre qui se serait allumée entre le juge instructeur qui a délivré le mandat de dépôt et le procureur de la République Hassenfratz qui lui demandait que ces hommes soient laissés en liberté provisoire.

Hassenfratz n'a pas habitude les inculpés à tant de mansuétude. Bien au contraire, il s'est fait remarquer par ses déclarations politiques à l'issue de procès ou d'inculpations de militants politiques ou de jeunes s'opposant au régi-

me colonial. Il se montre habituellement prompt à tenir les inculpés en détention, même lorsqu'il n'a aucune preuve sérieuse contre eux.

En ce moment, la délation trouble, les prétendus coups de fils anonymes, suffisent à forger «l'intime conviction» de certains procureurs pour mettre des «présumés innocents» en prison !

Dans l'affaire Vivies-Audebert, s'opposant au mandat de dépôt délivré par le juge instructeur, le procureur de la République ne peut apparaître au public que comme un défenseur de l'ordre social des riches, des privilégiés et comme le pourfendeur de ceux qui veulent mettre fin ici au système colonial.

Car dans la situation actuelle, alors que les licenciements économiques se multiplient, le chômage augmente, l'arrogance des patrons devient de plus en plus insupportable, il est sûr que les multiples scandales, détournements de fonds, avivent à juste titre, la volonté d'en finir avec ce système chez de nombreuses personnes.

C'est aussi l'indignation devant l'impunité et la mansuétude dont bénéficient les riches qui provoquent colère et exaspération chez les pauvres.

Et alors ce sont ces mêmes juges qui sont chargés de les coller en cellule pour de nombreuses années.

Mais à la longue, ni l'administration coloniale, ni sa justice n'auront raison.

GUADELOUPE :

ENCORE UN PATRON SOUS LES VERROUS

Les prisons guadeloupéennes sont-elles en passe de devenir le haut lieu de rendez-vous du beau-monde ? Même si c'est pour quelques jours !

En tous cas, Romain Bichara, le patron de Jarry Cash, a suivi les traces de Philippe Audebert et de Vivies et a été incarcéré jeudi 28 mars.

Il a été inculpé de tentative d'escroquerie à l'assurance. Il semble qu'il lui est reproché d'avoir mis lui-même le feu à son super-marché pour pouvoir toucher l'argent de l'assurance, et pouvoir ainsi moderniser sans frais. Cela, beaucoup de gens dans la population le pensaient déjà.

Le juge d'instruction, a pris seul la décision de maintenir R. Bichara en détention contre l'avis de ses avocats, et même contre celui du substitut du procureur Dubes représentant la partie civile, qui demandaient sa mise en liberté.

Devant cette affaire, le public a le sentiment que les patrons trouvent face à la justice une clémence plus grande que d'autres inculpés, travailleurs ou jeunes.

Mais pour Romain Bichara la chambre de mise en accusation de Basse-Terre a confirmé la détention, contrairement à la décision qu'elle avait prise pour Vivies et Audebert.

Guadeloupe

GARDEL :

un travailleur brûlé
par du jus à 110°,
par la négligence
des patrons
de l'usine

Le 27 mars dernier, un ouvrier de l'usine fut assez sérieusement brûlé. Ce jeune travailleur était installé sous un clarificateur pour réparer une pompe qui ne fonctionnait pas. Subitement, un trop plein de jus chaud, à 110 °, s'est déversé sur lui, le brûlant assez grièvement. Couché sur une civière, tout nu, l'ouvrier est resté plus d'une demi-heure à attendre, avant qu'on puisse appeler une ambulance, faute de téléphone dans l'usine, les bureaux étant fermés à l'heure de l'accident.

Il est clair que dans ce genre d'accident, la responsabilité des patrons ne fait aucun doute. Le clarificateur n'était pas muni de système permettant la régulation du trop plein de jus ou d'écume afin d'éviter tout accident.

La recherche du gain maximum, le mépris des patrons pour nous, ouvriers, sont les causes de tels accidents.

Un service d'hygiène et de sécurité permanent devrait exister dans l'usine où travaillent des centaines de personnes. Nous devons exiger un tel service afin d'assurer notre propre sécurité.

Mais en attendant, les travailleurs gagneraient à assurer déjà eux-mêmes leur sécurité, car trop souvent, ils acceptent sur la demande d'un quelconque «responsable», de faire n'importe quoi à n'importe quel moment aux dépens de leur sécurité. Les travailleurs sont capables de mesurer en permanence l'importance du danger qui les guette. Et cela personne mieux qu'eux ne le fera à leur place.

Communiqué

SECTION SYNDICALE C.G.T.G. —
DU PERSONNEL COMMUNAL DE
POINTE-A-PITRE

Commentant la manifestation organisée par le Parti Communiste Guadeloupéen le lundi 1er avril devant les locaux de France-Antilles, Monsieur Jacques Canneval journaliste de service à RCI a cru bon mettre en cause pour la énième fois le personnel communal de Pointe-à-Pitre.

Selon lui seulement quelques dizaines de manifestants pour la plupart employés communaux entouraient le Maire de Pointe-à-Pitre.

1) Nous rappelons à Monsieur Canneval que les employés municipaux sont des citoyens à part entière et non de seconde zone, ils ont tout à fait le droit de manifester comme tout individu.

2) Monsieur Canneval qui parle toujours d'objectivité de l'information aurait dû promener son micro dans la foule pour constater qu'il n'y avait pas que des employés municipaux devant les locaux de France-Antilles, mais des centaines d'administrés qui entendaient protester contre cette campagne de calomnies menée par ce journal fasciste tendant à créer le doute dans l'opinion publique en faisant l'amalgame avec certaines affaires en cours dans le pays (notamment affaire Sodeg).

3) N'en déplaise à Monsieur Canneval les employés communaux n'ont de leçon à recevoir de personne, et ils sauront à tout instant se déterminer en fonction des événements.

Guadeloupe

NORELEC :

les grévistes
obtiennent
satisfaction

Il y a trois mois, le patron de NORELEC, Buisson, annonçait son intention de licencier 8 travailleurs de l'entreprise. Les prétextes invoqués étaient ceux qui reviennent toujours dans cette période de crise : difficultés économiques. En fait il semble que Buisson voulait fermer l'entreprise. L'inspection du travail se montrait réticente sur ces licenciements.

Les travailleurs, eux, ont commencé un mouvement de grève qui s'est achevé la semaine dernière. Après trois mois de grève, les travailleurs ont obtenu en grande partie satisfaction : trois des travailleurs licenciés ont été réintégrés, deux sont partis en préretraite.

Ils ont montré qu'il est possible de faire céder les patrons, quels que soient les motifs que ceux-ci mettent en avant pour pouvoir licencier.

Communiqué

Des colons de Gripières.

Colons de Gripière, commune de Petit-Bourg depuis plusieurs décennies, les cultivateurs, colons de l'usine Grosse Montagne appartenant à Monsieur Charles Simonnet cultivent de la canne à Gripière.

Monsieur Simonnet aujourd'hui veut en chasser ces travailleurs pour y effectuer un lotissement résidentiel et refuse systématiquement de vendre ces terres aux colons occupants.

Monsieur Simonnet est déjà intervenu plusieurs fois auprès du Maire afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer cette transaction foncière.

Aujourd'hui il emploie tous les moyens de pression «constat d'huissier et menaces diverses» pour intimider ces vaillants travailleurs pour les obliger à céder les terres qu'ils travaillent et obtenir cette autorisation du Maire.

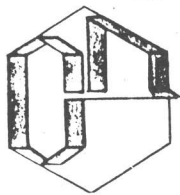
Nous travailleurs, colons à Gripière nous élevons énergiquement contre cette manœuvre malhonnête de Monsieur Simonnet et informons le peuple guadeloupéen en général et la population de Petit-Bourg en particulier de la situation difficile que nous vivons dans cette partie de la Guadeloupe.

Nous avons mis en valeur ces terres, c'est notre seul gagne-pain nous tenons à y demeurer. Aucune intimidation aucun moyen de pression n'auront raison de notre détermination.

Nous poursuivrons jusqu'au bout notre combat pour rester et vivre à Gripière.

Colons de Gripière commune de Petit-Bourg

Pour les patrons,
il n'y a pas de trop petits profits.



Conseil Régional du Patronat de la Guadeloupe

UNION PATRONALE

Concernant la position à prendre à l'égard du paiement aux membres du personnel qui ne se sont pas rendus à leur travail pendant les trois jours de blocage de la circulation, il y a deux cas distincts à considérer :

1°) les journées des lundi 4 et mercredi 6 mars 1985 = simple blocage du pont de la Gabare
Nous recommandons de ne payer que les employés présents.

2°) journée du jeudi 7 mars 1985 = grève des transports en commun.
Nous recommandons le paiement avec récupération des heures perdues.

Lors du barrage du pont de la Gabare par les transporteurs les lundi 4 et mercredi 6 mars 1985 et de la grève des transports en commun le 7 mars, de nombreux travailleurs n'ont pu joindre leur entreprise, malgré de longues marches à pied. Le lundi particulièrement, même les piétons ne pouvaient traverser les barrages, et le jeudi, toute la Guadeloupe était paralysée.

Eh bien, le Conseil régional du patronat de Guadeloupe a pris le 18 mars une décision mesquine et scélérate. Il recommande aux patrons de ne payer que les employés présents

pour les 4 et 6 mars. Cette Union patronale s'explique : ces jours là il n'y avait que «simple blocage du pont de la Gabare». Pour le 7, très généreusement, ces gens là proposent que les travailleurs soient payés, mais «avec récupération des heures perdues». Certains patrons ont suivi ces recommandations. D'autres ont essayé d'aller plus loin. Ainsi Wachter avait décidé de ne pas payer ses employés absents ces jours là du tout. Mal lui en a pris. Les travailleurs se sont mis en grève et ont même trouvé d'autres revendications à lui opposer.

MANIFESTATION DE SOUTIEN A HENRI BANGOU DEVANT LE JOURNAL FRANCE-ANTILLES

Suite à un article paru dans le France-Antilles du lundi 1er avril à propos d'une inculpation de faux et d'usage de faux faite contre le maire Bangou par le juge Tchalian, le PCG a réagi rapidement.

Dès 12h, une conférence de presse était organisée. Des représentants du PCG dénonçaient la machination des hommes de Pointe-à-Pitre-Renouveau dans cette affaire et la bienveillance manifeste du journal France-Antilles vis à vis de ce groupe d'opposition de la municipalité de Pointe-à-Pitre.

Dans la soirée, plus de 200 personnes s'étaient regroupées devant le siège du journal France-Antilles pour accompagner le maire et certains membres du conseil municipal qui entendaient faire paraître un rectificatif dans le numéro de France-Antilles devant paraître le lendemain.

Parmi ces personnes, bien sûr, il y avait les représentants de la municipalité

pointoise et du PCG, mais il y avait surtout bon nombre de travailleurs, jeunes des quartiers pauvres de Pointe-à-Pitre Et ceux-là en particulier, voulaient dire leur sentiment à France-Antilles avec le maire, mais aussi manifester leur colère vis à vis de ce journal réactionnaire, au service des riches et qui en toute circonstance dénonce les travailleurs, les pauvres surtout lorsqu'ils ne se laissent pas faire.

Certains manifestants demandaient que les directeurs ou journalistes à la plume si anti-ouvrière qui les regardaient du balcon descendent s'expliquer avec eux ou bien proposaient même d'aller les chercher pour cela. Mais les choses n'en arrivèrent pas jusque là.

Le tribunal de Pointe-à-Pitre n'a pas suivi Bangou dans sa demande de saisie du numéro concerné.

Ce qui compte le plus c'est la manifestation et le fait de ne pas tout accepter des réactionnaires cachés derrière un

Guadeloupe

Echos de l'hôpital P-A-P Abymes

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL EST DANS NOS MURS

Maintenant, nous avons un président du conseil général, médecin de l'hôpital.

Alors plus question d'aller à Basse-Terre exposer nos problèmes. Il les connaît ! Il les vit avec nous !

En tant que médecin, il sait ce que cela signifie pour nous les veilles répétées, le manque de matériel, le manque de personnel, bref, les mauvaises conditions de travail !

Donc, s'il veut se faire prier pour régler nos problèmes, nous n'aurons que 5 étages à monter...

VIVIES : EX-ADMINISTRATEUR DE L'HOPITAL EN PRISON.

L'ancien conseiller de Pointe-à-Pitre Raymond Viviès, hier encore membre du Conseil d'Administration de l'hôpital, a été arrêté et inculpé pour complicité de fraude fiscale, fraude qui porte sur 800.000 F

Les délégués du personnel et les administrateurs qui ont eu à se réunir avec lui comprennent maintenant ses méthodes expéditives, ses absences etc.

Il n'y avait pas d'argent à trafiquer. Bien au contraire, l'hôpital est en déficit.

Echos des entreprises de commerce

GREVE A GOURMET SHOP :
QUAND LE PATRON AGRESSEUR
JOUE A L'AGRESSE..

Le patron du Gourmet Shop de St-François a voulu provoquer un de nos délégués en déposant sur son bureau un bon signé par lui, qui lui permettait donc de prendre de l'argent. Lorsque ce délégué lui a demandé des explications, le directeur s'est trouvé vexé de voir que le délégué n'était pas tombé dans son piège et il a voulu lui arracher la pièce compromettante des mains. Notre collègue ne s'est pas laissé faire. Le patron s'est alors mis à crier pour faire croire qu'il avait été agressé. Et il s'est fait délivrer un certificat d'incapacité de travail de quelques jours.

C'est à la suite de cet incident que le délégué s'est vu licencier.

Les travailleurs de Gourmet Shop n'ont pas accepté cette nouvelle attaque contre eux au travers de leur délégué.

C'est une nouvelle provocation pour nous.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES DERNIERES COLONIES FRANCAISES

Suite de la page 1

L'Internationalisme véritable c'est que les pauvres, les opprimés de toutes les colonies françaises, non seulement coordonnent leurs luttes, mais les relient avec celles des opprimés, dans toute les régions avoisinant leur pays, les relient également avec la lutte des opprimés vivant en France même, où Antillais, Africains, Maghrébins, côtoient journellement des exploités français.

Tous ces opprimés peuvent prendre conscience que leur seul et unique ennemi c'est l'impérialisme français, qui maintient à la fois le colonialisme aux Antilles, en Polynésie, à la Réunion, la main mise des trusts et le pillage sur l'Afrique, l'exploitation des travailleurs en France. Un véritable internationalisme des pauvres, des exploités, ouvrirait alors des possibilités considérables pour affaiblir puis abattre l'impérialisme français.

Aujourd'hui, si l'objectif de l'UPLG a un caractère international, on est quand même bien loin de l'internationalisme véritable. C'est la coordination hypothétique d'un certain nombre d'organisations anti-colonialistes et ce n'est même pas l'unité de lutte réelle entre ces différentes organisations.

Pourtant il reste qu'une telle conférence aurait pu permettre de poser un tel problème. Mais l'UPLG a décidé elle-même sciemment, consciemment, de ne pas le poser en refusant d'inviter par exemple d'autres tendances anti-colonialistes existant en Guyane, Martinique et en Guadeloupe. Elle a eu surtout comme l'objectif d'apparaître comme le seul interlocuteur représentant le peuple guadeloupéen.

L'UPLG s'est sentie obligée de donner des explications sur ce fait, en arguant des divergences existant entre organisations anti-colonialistes de la Guadeloupe. Il s'agit là d'arguments fallacieux. Le fait de faire connaître, d'explorer des voies différentes pour la lutte du peuple, ne peut pas affaiblir cette lutte.

Depuis quelques mois, l'UPLG a rangé au vestiaire son ancien mot d'ordre, «un seul peuple, une seule organisation, l'UPLG» mais manifestement, on a beau chasser le naturel, quelque fois, il revient au galop. Cela dit, il ne faut pas voir dans l'organisation de cette conférence uniquement ce seul aspect. En dépit de la conduite peu démocratique de l'UPLG vis à vis des organisations existant en Guadeloupe, en dépit des limites de l'internationalisme de l'UPLG, dont nous avons parlé, il faut bien voir que nous sommes dans une lutte, et qu'à tout prendre, il vaut mieux des gestes d'internationalisation qui gênent l'impérialisme, que des réflexes de nationalisme étroit qui laissent ailleurs les coudees franches.

GEORGES RASSAMY

SUITE DE L'EDITORIAL

est possible, c'est que dès aujourd'hui, aussi bien en Guadeloupe qu'en Martinique, à NORELEC, à Ste.Hyacinthe, à la SOFECA etc... Les travailleurs sont nombreux à entrer en lutte, qui pour les salaires qui contre les licenciements.

Alors, si déjà tant de luttes se déroulent de façon isolée, un peu partout, c'est bien la preuve d'un mécontentement grandissant.

Les jalons d'une lutte plus large sont d'ores et déjà posés. Il faut aller plus loin. Mais c'est aux travailleurs eux-mêmes à s'orienter dans cette direction sans attendre les décisions des appareils syndicaux.

Guadeloupe CONFERENCE DES DERNIERES COLONIES : L'EMBARRAS DU GOUVERNEMENT

La convocation de la «conférence des dernières colonies françaises» à l'initiative de l'UPLG et d'autres mouvements nationalistes des territoires sous domination française embarrasse à l'évidence le gouvernement français.

D'une part en l'autorisant à se tenir comme elle était initialement prévue par les mouvements nationalistes, il permettait à ces mouvements de porter au niveau international le problème de la décolonisation de ces territoires. D'autre part, en l'interdisant purement et simplement, il démontrerait, contrairement à ses allégations habituelles que, en réalité, les partisans de l'indépendance n'ont pas voix au chapitre et ne peuvent en fait s'exprimer «démocratiquement».

Alors, le pouvoir choisit une troisième voie : il interdit l'accès de la Guadeloupe à tous les invités étrangers. Seuls les «français», c'est-à-dire les citoyens des «DOM» et «TOM» et ceux de France pourront y participer. Mais pour cela, le gouvernement Français a quand même été contraint d'utiliser des moyens d'exception. Comme les étrangers qui détiennent un visa ont la possibilité de circuler sur «tout le territoire français» et donc dans les «DOM» et «TOM», le préfet de Guadeloupe a reçu l'ordre de refouler ces «indésirables». Comme quoi la Guadeloupe n'est

quand même pas tout à fait la France !

Il est possible que ces mesures colonialistes dévient quelque peu l'objectif que voulaient se donner les nationalistes, à savoir, attirer l'attention, non seulement de l'opinion publique française, mais aussi et surtout internationale sur le problème colonial français. Mais, de toutes façons, c'est le Gouvernement français qui se retrouve piégé dans cette affaire. D'abord parce que chaque refoulement à l'aéroport du Raizet le contraindra à s'expliquer à chaque fois à se justifier, ensuite parce que ces interdictions d'accès à des journalistes et personnalités connus à l'échelle internationale auront un certain retentissement que certains ne manqueront pas d'exploiter dans leur presse et pays respectifs.

Voilà donc la «Démocratie française» contrainte de montrer à l'opinion internationale son vrai visage.

Voilà un gouvernement de gauche qui à chaque vocifération de la droite s'empresse d'obtempérer. Car c'est bien après les pressions et les déclarations des Toubon, Debré et autres nostalgiques du colonialisme, tel E. Boulogne du groupuscule d'extrême-droite «Guadeloupe 2000» que le gouvernement a fait planer la menace d'interdire la conférence. En tout cas d'en interdire l'accès aux «Etrangers».

Martinique STE MARIE : LA PERTE DES ILLUSIONS

Les élections cantonales n'ont pas fini de provoquer des réactions à Sainte Marie. Là, en effet, les désillusions ont été à la mesure des espérances entretenues par la gauche, et singulièrement par l'équipe municipale qui s'intitule «Union pour le Renouveau de Sainte-Marie».

C'est ce groupe qui avec l'aide du P.S. en effet avait emporté les dernières élections municipales, mettant fin au règne de la droite à Sainte-Marie. Et ses dirigeants espéraient que logiquement, dans la foulée des municipales, ils allaient l'emporter dans les deux cantons. Ils doivent déchanter et ce sont deux hommes de droite qui ont été élus.

Après cet échec, c'est le règlement de compte, et aussi bien la municipalité en place que d'autres groupes de gauche comme le PCM, par exemple accusent les socialistes samaritains d'avoir fait le jeu de la droite, et même de l'avoir soutenue.

Ainsi, les conseillers municipaux socialistes, au mépris des accords passés auraient fait campagne ouvertement pour la droite, et le dirigeant local du Parti Socialiste, Serbin, aurait lui carrément appelé à ne pas voter pour le candidat du Renouveau, favorisant l'élection du candidat de droite.

S'il est sûr que les «socialistes» de Sainte-Marie ont joué, comme ils en ont déjà eu l'occasion un rôle trouble, il faudrait être vraiment naïf pour voir là l'explication de la défaite de l'équipe conduite par Guy Lordinot, le maire de Sainte-Marie.

En réalité, il faut voir aussi et surtout le résultat de leur politique qui a eu comme conséquence de détourner d'eux toute une fraction de la population.

En effet, la prise en fonction il y a deux ans d'une équipe municipale se réclamant de la gauche avait été l'occasion de constater l'état de délabrement des finances de la commune. Camille Petit laissait, paraît-il un déficit de 500 millions de centimes dans la caisse. Et l'action du nouveau maire est révélatrice de ce qu'entendent les petits-bourgeois «de gauche» lorsqu'ils ont à diriger les destinées de la population.

Il y eut tout d'abord une attaque violente contre les employés municipaux dont la municipalité réduisit les heures de travail (et donc le salaire) afin de comprimer les dépenses. Il faut rappeler qu'un des premiers signes des difficultés de l'ancienne municipalité avait été la révolte des employés de la commune contre Petit et Catherine. Et le cadeau que leur faisait la nouvelle municipalité était la baisse de leur salaire.

Par ailleurs, toujours à la recherche d'argent, la municipalité a fortement augmenté les impôts locaux : certains, et non parmi les plus aisés auraient vu leurs impôts augmenter de 400 %

Alors, il n'y a pas à chercher bien loin les raisons de la défaite des hommes de Guy Lordinot. Elus contre la droite, ils font une politique anti-populaire, se gardant bien de toucher aux intérêts des possédants réels : personne n'a entendu Cointreau, propriétaire de la distillerie Saint-James crier à la mort depuis 1983. La population elle, a été attaquée. Elle s'est défendue comme elle a pu, avec son bulletin de vote.

C'est là la principale leçon à tirer de ces élections : les gens de l'élite, qu'ils soient de gauche ou de droite mènent une même politique anti-populaire, et l'étiquette n'a rien à y voir.

* **GALA** *
* **DE COMBAT OUVRIER** *

* **SAMEDI** *
* **4 MAI A PARTIR DE 19 H** *
* **SALLE DE LA RED STAR** *

* **LA JAILLE BAIE MAHAULT.** *

SOUSCRIPTION

POUR SOUTENIR LES INCULPES.

Les listes lancées fin janvier 1985 continuent de circuler.

Pour l'instant près de 8000 F ont été récoltés.

Nous publierons la semaine prochaine un compte rendu détaillé des listes rentrées.

Il faut continuer à faire circuler les listes. Car la répression judiciaire continue, entraînant toujours plus de frais et de problèmes économiques notamment pour les proches des inculpés.

Dominique : SOUTIEN ET VIE SAUVE POUR LES SEPT CONDAMNE A MORT

On se souvient qu'au lendemain de son arrivée au pouvoir en Dominique, Eugénia Charles, avait dissout l'armée (Défense Force) et augmenté les effectifs de la police. Car elle n'avait pas confiance dans les membres de cette armée qui à son goût était trop liée à l'ancien premier ministre Patrick John. Le personnel militaire licencié exigea des indemnités de licenciement auxquels il a droit. Mais Eugénia Charles ne donna pas suite à cette demande. C'est ainsi donc que dans la nuit du 18 au 19 décembre 1981 un groupe de soldats va attaquer le quartier général de la police. Un policier et deux soldats vont trouver la mort lors de cette attaque. Suite à cette attaque, les policiers vont attaquer à leur tour les anciens soldats et arrêter sept d'entre eux. Six d'entre eux sont condamnés à mort et un acquitté. On parla un moment de tentative de coup d'état. Il n'en est plus question aujourd'hui.

Un autre homme, Eric Joseph, est également condamné à mort. Il est accusé d'avoir tué un riche bourgeois dominicain Ted Honnychurch.

Ces sept condamnés à mort avaient fait appel. Leur appel a été rejeté. Il leur reste aujourd'hui un dernier recours. C'est l'appel auprès du conseil privé de la reine d'Angleterre.

La solidarité doit s'organiser pour obtenir la vie sauve pour ces sept condamnés à mort.

ABONNEMENT

	6 mois	12 mois
Guadeloupe	50 F	100 F
Martinique	50 F	100 F
France	70 F	140 F

Je désire m'abonner au journal
Combat Ouvrier pour une période de mois.

Nom :

Prénom :

Adresse :

ci-joint la somme de F
règlement par chèque adressé à :
Gérard Beaujour : B.P. 214 Pointe-à-Pitre Cédex.

CORRESPONDANTS ! ATTENTION

Désormais pour toute correspondance sur Pointe-à-Pitre, libelez ainsi les p/ls que vous nous destinez :

COMBAT OUVRIER
S/C/ Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
971 56 Pointe-à-Pitre Cedex

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR
Adresser

toute correspondance
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL
B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.
Commission paritaire
No 51728